

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20180404-20180404-DAG6-
AI
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception préfecture : 05/04/2018



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 04 avril 2018

Objet de la délibération : Approbation du Compte Administratif 2017

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 28 mars 2018

Transmise au Contrôle de légalité le 05 avril 2018

Affichée le.....2018

Nombre de Conseillers Syndicaux : 90

En exercice : 90

Présents : 20

Pouvoirs : 0

Excusés : 29

Votants : 0

L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Pierrefeu au sein de la des Tonneaux, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

<u>Délégués Titulaires</u>	
BESSE SUR ISSOLE	M.BASSO Charles
CAVALAIRE	M.LAURENT Jean-Luc
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. CONSEIL Georges
FLASSANS	Mme HEBERT Aline
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline – M.VIZIALE Jean-Marc
LE THORONET	Mme PELLERIN Annick
LE VAL	M.KINET Jean-Luc
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne
PIERREFEU	M.LAVAL Christian – Mme CANOLE Maria
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire – M.ROUX Jean-Pierre
RIANS	M.NOYER Tristan – M. BUGGIANI Paul
SAINT MANDRIER	Mme DEMIERRE Colette
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine

Délégués Suppléants avec voix délibérative

Néant

Délégués Suppléants sans voix délibérative

Néant

Pouvoirs :

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20180404-20180404-DAG6-
AI
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception préfecture : 05/04/2018

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Délégués Titulaires	
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme REINA Béatrice
EVENOS	M. DEMARLIER Alain
GASSIN	M. OLLIVIER Christian
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves – M. SIEGEL Philippe
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE BEAUSSET	Mme SANTUCCI Maryvonne - Mme BOUSAHLA Laurence
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE THORONET	Mme TAXI Odile
LE VAL	Mme BOSSUGE Brigitte
MAZAUGUES	M. CAYOL Francis
OLLIOULES	Mme BESSON Carine – M. RIGHI Dominique
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre
SAINT CYR	Mme ORSINI Christine
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian
SAINT MAXIMIN	M. BARRAU Olivier - Mme LAMIA Anne-Marie
SAINT TROPEZ	Mme GIRODENGO Jocelyne
SIX FOURS LES PLAGES	M. PERRIER Denis - Mme ROSTAGNO Agnès
SOLLIES PONT	M. COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIES TOUCAS	M. CHARRIER Pierre Olivier
SOLLIES VILLE	M. OLIVIERI Paul
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Le secrétariat est assuré par Mme Annick PELLERIN, pour la commune du Thoronet

Objet de la délibération : Approbation du Compte Administratif 2017

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20180404-20180404-DAG6-A1
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception préfecture : 05/04/2018

Rapporteur : Madame Danièle RAVINAL, 9^{ème} Vice-présidente du SIVAAD

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-36 et L.2121-31,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que, Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD), ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2017 les finances du SIVAAD en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles.

Procédant au règlement définitif du budget 2017, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes.

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	422 742.79	G	447 719.27
	Section d'investissement	B	15 794.98	H	29 071.29
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0.00 (si déficit)	I	223 323.34 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0.00 (si déficit)	J	37 354.32 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisation+reports)		=A+B+C+D	438 537.77	=G+H+I+J	737 468.22
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	44 455.72	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	44 455.72	=K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	422 742.79	=G+I+K	671 042.61
	Section d'investissement	=B+D+F	60 250.70	=H+J+L	66 425.61
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	482 993.49	=G+H+I+J+K+L	737 468.22

Approuve, l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Arrête, la somme totale de 44 455.72 €, le montant des crédits correspondant aux dépenses engagées non mandatées qui doivent être repris au budget primitif de l'exercice 2018

Accusé de réception en préfecture
06/04/2018 12:26-20180404-20180404-DAG6-
AI
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception en préfecture : 05/04/2018

Déclare, toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 04 avril 2018 à Pierrefeu du Var.

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

